REFLETS morges

VILLE DE MORGES

MORGES – BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL – DÉCEMBRE 2017 – REFLETS N°29

4 Transports publics
Offre améliorée

6 Ski-club Morges
Sports d'hiver pour tous

7 Conseil communal
Au Palais fédéral

2 Nouveautés et convivialité au menu des Fêtes

Éditorial

Qu'est-ce qu'une manifestation ? Un lieu de rencontre ? Une vitrine ? Une fête ou un évènement commercial ? Pour ma part, je dirais que c'est un mélange de tout cela, savamment dosé.

Les animations et les manifestations montrent le dynamisme des commerçants et l'attachement des habitantes et des habitants à leur ville. Cette année, nous découvrons un nouveau Marché de Noël, sis au Château dans un cadre de rêve. Cette manifestation se déroule sur deux week-ends de décembre grâce à l'initiative d'un petit comité. Ces personnes ont voulu donner au Marché de Noël un fort ancrage régional. Elles ont obtenu le soutien de la Ville, de Morges Région Tourisme, de l'Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges et du Château de Morges. Imaginez des chalets et des lutins devant le Château puis montez dans la cour intérieure : la magie se poursuit avec de nouveaux stands, tenus par des artisans locaux. Je souhaite à cette nouvelle manifestation plein de succès.

N'oublions pas non plus les deux Nocturnes des commerçants qui, par leurs animations et la qualité de leur accueil, contribuent à créer une atmosphère chaleureuse malgré la chute des températures.

À Morges, nous avons de la chance car de nombreuses manifestations s'y déroulent ; parmi les plus connues, Divinum, le Livre sur les Quais, les British Cars ou la Fête de la Tulipe. Rappelons aussi notre marché qui anime la Grand-Rue chaque mercredi et samedi. Ces lieux de rencontre nous permettent de nous arrêter pour souffler, pour profiter de l'instant présent, échanger, découvrir. Toutes ces manifestations donnent une belle visibilité à notre ville et agrémentent notre quotidien.

Je remercie les services de la Ville pour l'aide et le soutien logistique apportés tout au long de l'année et sans qui notre belle ville ne pourrait accueillir autant d'évènements différents. Au nom de la Municipalité, il me reste à vous souhaiter, à toutes et à tous, de magnifiques Fêtes de fin d'année.

Anne-Catherine Aubert-Despland,
Municipale Sécurité, informatique
et manifestations

GRAND ANGLE

Premier Marché de Noël au Château
Un lieu féérique et des lutins enthousiastes

Le comité du Marché de Noël mise sur les produits locaux

Des senteurs de pain d'épices dans la cour du Château; de l'artisanat et des produits du terroir; le Père Noël et ses ânes… Du 7 au 10 et du 14 au 17 décembre, Morges a rendez-vous avec la magie de Noël. *Reflets* a rencontré deux des six dynamiques lutins du comité du Marché de Noël, Véronique Bornand-Sickenberg et Béatrice Fornerod.

Reflets: À quoi va ressembler ce Marché de Noël?
Béatrice Fornerod (B.F.): C'est une grande première, un marché en plein air dans un endroit mythique, le Château. Il y aura des illuminations, plein de lutins, des sapins, du vin chaud… Nous offrirons une ambiance «cocooning» avec 70 exposants qui se répartiront entre les 32 chalets en bois et les stands à l'abri dans les caves de l'artillerie. Dans la cour d'honneur, les visiteurs se promèneront sous le couvert de tentes. Nous avons choisi d'avoir une identité bien définie, locale, avec de vrais artisans. Nous aurons la chance d'avoir des petits lutins de l'école de théâtre ACTE à Lonay. Il y en aura aussi en bois, sortis des ateliers de l'Unité de Réhabilitation du CHUV.

Véronique Bornand-Sickenberg (V.B.-S.): Nous avons voulu un marché à taille humaine, qui fait la part belle aux vignerons et aux commerçants de la région. Il y aura un restaurant sous une tente chauffée, pour les petites et les grandes faims. Nous avons la chance d'avoir avec nous René Müller, du Restaurant du Club Nautique, qui met en valeur les produits du terroir.

Parlez-nous de votre comité.
Toutes deux: Nous sommes une bonne équipe de six! Comme bénévole, il faut avoir du plaisir à se rencontrer. Les idées fusent et après on regarde si c'est réalisable (rires). Pour les aspects techniques, Roger Comtesse et Jean-Luc Bovey du Moulin de Sévery sont des atouts indiscutables. Mélanie Mojon, la plus jeune, nous fait avancer sur des chemins où nous ne serions pas allés de nous-mêmes, comme le financement participatif. Maryline Balmelli tient solidement les finances et nous deux… nous sommes complémentaires et nous nous occupons des relations publiques, de la recherche de sponsors et de la paperasse.

V.B.-S.: Avec Béatrice Fornerod, je savais qu'on pouvait y aller en bonne complicité. Nous avons le soutien de la Ville, de Morges Région Tourisme, de l'Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM) et du Château. À la Ville, la direction des Infrastructures fait un boulot impressionnant et nous aide notamment pour toute l'électricité. Morges Région Tourisme nous soutient pour le travail administratif et le Château nous offre le lieu. C'est une équipe et toute une région qui se mobilisent.

Comment collaborez-vous avec les Nocturnes?
B.F.: Nous sommes complémentaires. Grâce au Marché de Noël et aux Nocturnes, la ville sera animée pendant tout le mois de décembre. Le Marché a lieu tôt dans le mois pour donner aux gens des idées de cadeaux et leur permettre de se rencontrer. Les Nocturnes sont plutôt là pour les personnes qui achètent à la dernière minute. Les commerçants soignent également les animations.

V.B.-S.: Le restaurant ouvrira plus tard le soir, les gens pourront aller boire un verre au Marché de Noël après leurs achats; cela contribuera aussi à animer la ville les week-ends.

Et si, après avoir lu *Reflets*, des personnes souhaitent vous donner un coup de main?
V.B.-S.: Ce marché est votre marché! Venez vendre du vin chaud dans notre chalet: les bénévoles sont les bienvenus.

B.F.: Devenez lutin sympathisant et rejoignez l'association qui permet de soutenir le Marché de Noël! C'est une belle nouvelle aventure.

Propos recueillis par Aude Solinas
et Emmanuelle Robert, communication

@ **Plus d'infos:**
www.morges.ch

Père Noël, hockey sur glace et patinage artistique

Pas de pause à Noël pour la Patinoire des Eaux-Minérales. Le mercredi 20 décembre, elle accueille même une superstar, le Père Noël. L'entrée sera gratuite et le grand Monsieur à la barbe blanche distribuera un cadeau à chaque enfant.

De nombreux évènements, qui raviront petits et grands, sont proposés jusqu'en avril. Les 6 et 7 janvier, la patinoire accueillera les Championnats suisses de patinage juniors et seniors B. Cette compétition nationale est organisée par le Club de patinage de Morges.

Les amateurs de hockey sur glace pourront quant à eux assister aux matches du Star-Forward évoluant en «Mysports League», soit la plus haute ligue régionale. Le calendrier de l'ensemble des matches est disponible sur www.star-forward.ch.

Pour terminer la saison en beauté le dimanche 8 avril, l'entrée sera gratuite le jour de la fermeture de la patinoire.

Cette année près de 10'000 personnes ont déjà profité de la glace depuis l'ouverture anticipée de la patinoire, début septembre.

@ **Plus d'infos:**
www.morges.ch/patinoire

Fermeture et permanences de l'administration

À l'occasion des Fêtes de fin d'année, l'administration communale fermera ses bureaux du **vendredi 22 décembre 2017 à 16 heures au mercredi 3 janvier 2018 à 8 heures.**

Afin de répondre aux besoins de la population, des permanences seront assurées par les services suivants:

Police Région Morges: ouverte 24h/24 et atteignable au 021 804 19 20
Vol ou perte de documents d'identité: Pour obtenir une attestation: Police Région Morges au 021 804 19 20
Pour un passeport d'urgence: 0800 01 12 91 ou www.biometrie.vd.ch
Problème avec **l'eau, le gaz, l'électricité en dehors de votre logement:** Police Région Morges au 021 804 19 20
Services industriels: 021 823 03 20 ou, en cas de non réponse, 021 804 19 20 (police)
Pharmacie de service: dimanches et jours fériés: Pharmacie24, av. de Montchoisi 3, 1006 Lausanne, ouverte jusqu'à minuit
Médecin de garde: 0848 133 133

La Ville de Morges vous souhaite de Belles et heureuses Fêtes de fin d'année!

@ **Plus d'infos:**
www.morges.ch

GRAND ANGLE

10 ans et un dernier réveillon
Être seul pendant les Fêtes n'est pas une fatalité

Pour sa dixième – et dernière – édition, « Pas seul à Noël » a réuni ses bénévoles pour préparer ce rendez-vous attendu par de nombreuses personnes de la région. Rendez-vous le 24 décembre dès 19 heures aux Caves de Couvaloup.

Initié par la Commission d'intégration Suisses-Étrangers, ce Noël solidaire a été repris en 2008 par des bénévoles engagés, désireux de permettre à des isolés de passer cette fête traditionnellement familiale en compagnie d'autres solitaires.

Dernière édition

Cette fois, la fête aura un goût différent puisque l'équipe a décidé de ne pas reconduire « Pas seul à Noël » en 2018. Une des bénévoles confie : « Après tant d'années à passer la veillée à s'occuper des autres, nous avons envie de nous consacrer à nos proches. » Ce sera ainsi la dernière occasion pour les 13 amis de rassembler leurs forces pour égayer la soirée de quelque nonante personnes.

C'est donc avec un enthousiasme teinté de soulagement et d'émotion que les Caves de Couvaloup se pareront de leurs décorations de Noël ce 24 décembre pour accueillir, dès 19 heures, les premiers invités. Pas de révolution pour cette ultime représentation : fondue chinoise à gogo, après le rituel apéritif, et entre les deux buffets salé et sucré. « Les grands-mamans gâtent nos hôtes avec leurs pâtisseries et gâteaux maison », précise un bénévole, et le service du vin est toujours assuré par Jean-Pierre et Raphael. Le prix aussi reste inchangé : 10 francs. La soirée se poursuivra au son de l'accordéon et s'achèvera avec les traditionnelles danses. Les participants quitteront les lieux pour se rendre, qui à la veillée au Temple, qui à la Messe de minuit. Les bénévoles s'activeront alors pour faire disparaître toute trace de leur passage. Les inscriptions, obligatoires, peuvent se faire dès maintenant et, même si c'est complet, que l'audacieux qui se présenterait tout de même à la porte soit rassuré, personne n'a jamais été refoulé.

Les commerçants morgiens jouent le jeu

Des souvenirs plein la tête, les bénévoles sont prêts à relever ce dernier défi ; les habituels sponsors sont contactés, les artisans locaux ont déjà fait part de leur désir de contribution. Les boulangers, les fleuristes, les bouchers, les fromagers, les imprimeurs : tous, à leur manière, collaborent généreusement à la réussite de cette soirée.

Il n'est pas encore l'heure du bilan, mais beaucoup se souviennent de ces deux dames arrivées par hasard, ravies de partager ces instants si particuliers. Tout comme ce personnage un peu marginal qui a tant apprécié de se sentir si chaleureusement accueilli. Sans parler de toutes ces personnes qui ne désespèrent pas de rencontrer l'âme sœur et qui ne repartent pas forcément seules… Avec la fin de « Pas seul à Noël », se termine une belle aventure. L'avis est lancé à tous ceux qui auraient envie de relever le défi de créer un nouvel évènement, pas nécessairement sous la forme actuelle, et qui sauraient réunir les 7 à 87 ans qui fréquentent ces Noëls si particuliers.

Renseignements et inscriptions :
passeulanoel@bluewin.ch – 021 802 18 85
par courrier : rue des Charpentiers 24A, 1110 Morges.

Arielle Porret,
assistante de direction

Nocturnes
Acrobates et musiciens amènent la magie en ville

Décembre est arrivé et avec lui ses festivités. Si le Marché de Noël au Château est une première, les Nocturnes aussi sauront surprendre les visiteurs avec des nouveautés au programme.

« Pour la première fois depuis des années, les Nocturnes de Morges ne tombent pas en même temps que celles de Lausanne », se réjouit Cécile Hussain Khan, nouvelle présidente de la Coordination des Commerçants de Morges (COOR). L'association a concocté un beau programme.

Le mardi 19 décembre aura lieu la traditionnelle Balade Découverte à la rue Louis-de-Savoie. Toute la soirée, les commerçants participants organiseront des dégustations devant ou dans leur boutique. Pour la première fois, l'école de cirque Coquino ajoutera sa touche de magie aux Nocturnes : une quarantaine de jeunes acrobates déguisés en Pères Noël proposeront un spectacle ambulant dans la ville. « Nous souhaitons créer la surprise et aller à la rencontre du public », explique Frédéric Klink, directeur de Coquino. Le même soir, la Compagnie Lumen entretiendra l'émerveillement en proposant une déambulation lumineuse et un spectacle de feu.

Lors de la seconde Nocturne, jeudi 21 décembre, ce sont les oreilles qui seront ravies : une ou plusieurs Guggenmusik égaieront les rues, tandis que les commerces seront ouverts jusqu'à 22h.

Pour profiter des Nocturnes sans tracas, Le P'tit Train et les lignes urbaines des MBC seront gratuits dès 18h.

Demandez le programme

Jeudi 7 au dimanche 10.12
Marché de Noël au Château
Dimanche 10.12
Ouverture des petits commerces (10h-17h)
Jeudi 14 au dimanche 17.12
Marché de Noël au Château
Vendredi 15.12
Commerces ouverts jusqu'à 20h
Dimanche 17.12
Ouverture des petits commerces (10h-17h)
Mardi 19.12
(Nocturnes) : Pères Noël en Ville, déambulation lumineuse, spectacle de feu, Marché Grand-Rue, ouverture des commerces jusqu'à 22h
Jeudi 21.12 (Nocturnes)
Guggenmusik, Marché Grand-Rue, ouverture des commerces jusqu'à 22h
Vendredi 22.12
Commerces ouverts jusqu'à 20h

Plus d'infos : www.coor.ch

Marie Castella, stagiaire communication

Voyager malin avec les cartes journalières CFF

La Ville de Morges met à disposition de sa population huit cartes journalières CFF par jour, au prix de 41 francs par carte dès le 1er janvier 2018.

Munie de ce sésame, toute personne habitant la commune peut voyager sur un réseau de plus de 18'000 km de transports publics. La carte journalière permet de voyager librement sur le réseau CFF et la plupart des chemins de fer privés, cars postaux et bateaux. Elle offre de nombreuses réductions, par exemple sur les téléphériques.
Il est possible de réserver quatre cartes journalières par personne et par mois. Comment en bénéficier ? Il suffit de résider à Morges et de faire la réservation par téléphone au 021 804 96 96 ou sur **www.morges.ch/cartes-cff**

Après avoir reçu le mail de confirmation de la réservation, le client dispose de trois jours ouvrables pour passer au guichet, place de l'Hôtel-de-Ville 1. Passé ce délai, la réservation est annulée et les cartes sont remises en vente. Bon voyage à la découverte de la Suisse et de ses paysages !

Giancarlo Stella, secrétaire municipal

ESPACES PUBLICS

Bonnes nouvelles du côté des transports publics Offre et cadence améliorées dès le 10 décembre

Nouveaux bus articulés, horaires plus fréquents et arrêts réaménagés : le réseau de bus urbains de Morges et environs se développe dès le 10 décembre. Pour les voyageuses et voyageurs, cela représente une augmentation de places offertes de 20 %.

La principale nouveauté de l'horaire 2018 concerne la ligne 701 : scindée en deux, elle circulera dorénavant entre la gare de Morges et la Bourdonnette à Lausanne. Cet itinéraire raccourci permettra d'améliorer les correspondances aux deux extrémités du parcours. Le confort des voyageurs sera nettement amélioré grâce à l'introduction de huit autobus articulés, offrant 50 % de places supplémentaires. Pour accueillir ces bus de 18 mètres de long dans les meilleures conditions, la Ville a adapté les arrêts concernés. Les arrêts Casino, Charpentiers, Poste et Gare ont été modifiés en priorité pour le changement d'horaire. L'arrêt Temple, qui demande des travaux plus importants, sera réaménagé au premier trimestre 2018.

Le tronçon entre Échichens et Morges sera assuré par la nouvelle ligne 704 qui continuera de desservir le centre-ville de Morges (sauf la nuit, les dimanches et jours fériés où la gare sera son terminus). La ligne 704 s'arrêtera également à l'arrêt En Grassiaz pour desservir le quartier du même nom. L'an prochain, un arrêt supplémentaire à proximité immédiate du nouveau quartier sera créé.

Cette nouvelle organisation contribuera grandement à l'amélioration de la ponctualité des bus aux heures de forte affluence. En termes financiers, cette augmentation de l'offre représente 600'000 francs par an de plus au budget de la Ville.

Stratégie régionale
Dès le 10 décembre, ces changements marquent la première étape d'une stratégie régionale de développement du réseau de transports publics à l'horizon 2030, planifiée par les communes à l'échelle régionale et dont la mise en œuvre est confiée aux Transports de la région Morges-Bière-Cossonay (MBC), sur commande des communes de la région.

À terme, deux lignes dites « structurantes » formeront l'ossature du réseau morgien, reliant Morges aux gares de Prilly-Malley et de Bussigny. Ces nouvelles lignes, plus fréquentes et équipées de bus modernes, permettront de doubler le nombre de places offertes. D'ici là, les communes réaliseront les aménagements routiers nécessaires pour garantir la priorité des transports publics, gage de régularité du service.

Isabelle Duperrex, responsable marketing et communication aux Transports de la région Morges-Bière-Cossonay

Plus d'infos :
www.mbc.ch

Des améliorations pour toutes les lignes urbaines

Bus plus fréquents du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures sur les lignes urbaines avec un départ toutes les :
- 15 minutes sur les lignes 701, 702 et 704 ;
- 20 minutes sur la ligne 703 ;
- 30 minutes sur la ligne 705.

En soirée, des départs réguliers toutes les 30 minutes sont offerts sur les lignes 701, 702 et 704 jusqu'à peu après minuit depuis les gares de Morges et Bussigny et depuis l'arrêt « Bourdonnette » du métro m1 des Transports publics lausannois.
La capacité de la ligne 705 est renforcée en lien avec l'accès à l'EPFL avec une cadence améliorée.

Conviviaux et pratiques Morges redessine les espaces autour de la gare

Les contours du concept général de la place de la Gare après travaux

Depuis le printemps 2017, la direction Urbanisme, constructions et mobilité repense de fond en comble les espaces publics autour de la gare. La Municipalité a récemment adopté les lignes directrices d'un avant-projet qui crée de nouveaux lieux pour la vie publique morgienne.

L'avant-projet met en valeur l'expression architecturale des bâtiments qui constitueront les nouveaux fronts bâtis de l'îlot Sud et du Quartier des Halles. De nombreux éléments de composition tels qu'îlots plantés, revêtements du sol différenciés, mobilier urbain, structures végétales, jeux d'eau ou encore mise en lumière contribuent à la création d'une identité de quartier.

À terme, le réaménagement complet du quartier de la gare permettra la création d'une véritable place piétonne, nouveau lieu de la vie publique morgienne. Une vélostation d'environ 400 places y sera implantée en sous-sol. Une nouvelle gare routière localisée au nord des voies CFF accueillera les bus régionaux. Une véritable place Nord de la gare sera créée autour d'un carrefour du Moulin entièrement revu. De nouvelles zones de stationnement dédiées aux deux-roues seront également prévues. Les taxis disposeront d'un espace couvert réservé sous le pont CFF, donnant un accès direct aux quais. Maintenus sur la rue de la Gare, les bus urbains bénéficieront d'une zone d'arrêt élargie, confortable et lisible. Des places de dépose-minute seront offertes à proximité des futures rampes donnant accès aux quais et un nouveau parking permettra la relocalisation des places de stationnement existantes en souterrain.

Le projet définitif est attendu pour l'été 2018. Au premier semestre, un évènement participatif faisant suite à « Place à la discussion ! » permettra de dialoguer avec la population.

Laetitia Bettex, urbaniste

morges VILLE DE MORGES

Du pain pour les cygnes et les canards ?

C'est sympa … mais ça ne leur fait pas de bien !

Les canards et les cygnes sont des animaux sauvages. En vous abstenant de les nourrir, vous aidez à maintenir leurs populations en bonne santé et à conserver leurs comportements naturels.

Observez-les! Admirez-les…mais s'il vous plaît, ne les nourrissez pas!

Nous rappelons que la loi sur la faune du 28 février 1989 interdit de nourrir les oiseaux et les mammifères sauvages. (RSG 922.03 V/art.4)

La Municipalité

Les animaux sauvages n'ont pas besoin de nous pour se nourrir

Donner du pain ou des graines aux canards est un réflexe qui parait logique mais qui a des conséquences environnementales. La loi interdit d'ailleurs de nourrir les oiseaux et les mammifères sauvages.
Nourrir les animaux sauvages ne favorise pas la biodiversité, au contraire : ce sont les espèces opportunistes les plus banales telles que les pigeons des villes, les canards, les cygnes, les renards et les rats qui en profitent, au détriment des autres. Il faut savoir que cette nourriture n'est pas adaptée et rompt l'équilibre écologique, affaiblit les animaux, favorise le taux de reproduction et pour certaines espèces, les rendent dépendante de l'homme.
En plus, il faut être conscient que ces animaux sont porteurs de parasites et véhiculent des maladies. Quand ce n'est pas leurs déjections qui posent problème : les pigeons ont des fientes acides qui occasionnent d'importants dégâts aux bâtiments.
Pour ne pas les aider à se multiplier, merci de ne pas les nourrir.

Philippe Regamey, chargé de mission, Infrastructures et gestion urbaine

ENVIRONNEMENT

Au service du bâti
Les équipes pluridisciplinaires de Lionel Romanens

Lionel Romanens joue le rôle de « médecin généraliste » pour toutes les questions d'entretien technique de près de 40 immeubles appartenant à la Commune. Cet homme, passionné par son travail et engagé en faveur des économies d'énergie, dispense quelques éco-conseils pour un chauffage efficient en hiver.

La motivation du responsable des infrastructures sportives (patinoire et piscine) et de l'entretien technique des immeubles de la Ville ? « Trouver des solutions aux problèmes. » Par exemple, si un toit perd son étanchéité ou si la chaufferie d'un bâtiment administratif tombe en panne, on fait appel à M. Romanens et son équipe du service Sports, bâtiments et environnement. Si le « médecin » ne peut pas intervenir avec les moyens de la Ville, il est alors chargé de faire appel à une aide externe, par le biais de mandataires. « Pour trouver une solution à un problème, il faut comprendre son origine, dialoguer avec les personnes concernées selon le degré d'urgence et proposer rapidement des actions. »

Avec son cahier des charges éclectique, Lionel Romanens coordonne une équipe de 25 personnes affectée saisonnièrement entre la piscine et la patinoire et composée de garde-bains, Icemen et caissiers, ainsi qu'une équipe technique sanitaire, de chauffage, de ventilation, de menuiserie et de peinture active toute l'année. « J'ai beaucoup de chance de pouvoir compter sur une équipe qualifiée et pluridisciplinaire, je prends beaucoup de plaisir dans notre collaboration. »

En plus de leurs activités qui contribuent au bon fonctionnement des bâtiments de la Ville, M. Romanens et ses équipes s'attèlent à veiller aux économies d'énergie. Un grand défi, quand on sait que la piscine et la patinoire sont des installations extrêmement énergivores et que plusieurs immeubles communaux sont dans l'attente d'assainissements thermiques complets. Ses connaissances en matière d'économie d'énergie, Lionel Romanens les partage avec plaisir : « Je transmets volontiers quelques éco-conseils aux ménages morgiens pour assurer une gestion énergétiquement efficace des chauffages en hiver. » L'engagement de ce responsable dans l'économie d'énergie s'illustre aussi dans son mode de vie personnel : il a déjà effectué 330'000 km à vélo entre sa maison et son lieu de travail en 35 ans.

Éco-conseils pour un chauffage efficient
Garder un thermomètre chez soi permet de mieux vérifier l'impact d'un système de chauffage sur la température ambiante, afin de l'optimiser. Une température intérieure de 20° C en journée et de 18° C la nuit suffit, en hiver. Chaque degré en moins économise de 7 % à 10 % d'énergie et cela se répercute sur la facture du chauffage.

Deuxième conseil : profiter du soleil. Ce dernier amène beaucoup de chaleur dans nos pièces en hiver, pour autant que l'on pense à relever ses stores et à ouvrir ses volets. Et enfin, lorsqu'une pièce mérite d'être aérée, ouvrir grand les fenêtres durant 5 minutes suffit.

Marc Bungener,
délégué à l'Environnement

Sur les routes comme en cuisine
Bien doser le sel est un art

L'approche de la saison hivernale avec ses premières températures négatives engendre l'apparition d'un rituel saisonnier indispensable : le salage des routes.

Cette tâche, bien qu'anodine au premier regard, n'est pas sans conséquence sur l'équilibre fragile de notre biodiversité. Le sel (chlorure de sodium) ou les autres fondants chimiques provoquent des dommages à la végétation en bord de route, notamment aux arbres et aux haies d'arbustes. Lors de sa dissolution, il provoque également une altération avérée de la qualité des eaux de rivières et des lacs où nagent les poissons. Les nappes phréatiques peuvent aussi être contaminées.

Utilisé de manière parcimonieuse
Comme évoqué ci-dessus, le sel doit être utilisé de manière réfléchie, adaptée et seulement lorsque cela est vraiment nécessaire. En effet, par exemple lors d'apparition de gel soudain, souvent dû à des pluies verglaçantes ou à des brouillards givrants, il est difficile d'effectuer des salages préventifs sur le réseau routier pour remédier à ce type d'évènement local. Comme les lectrices et les lecteurs l'ont constaté ces dernières années, bien souvent ces perturbations sont limitées dans le temps. La situation revient rapidement à la normale sans avoir besoin d'utiliser le sel de manière systématique. En outre, lors de légères et courtes gelées, le sel peut avoir un effet contraire à celui attendu en rendant la chaussée encore plus glissante : cela provoque le même résultat que lorsque du sel est répandu sur les pistes de ski pour les durcir.

Dans tous les cas, les mesures nécessaires sont prises par les Services communaux afin d'assurer un traitement hivernal conciliant les attentes des usagers, le respect de l'environnement et les moyens disponibles.

Eric Hostettler, chef de la Voirie

Pour que chaque enfant puisse avoir accès à la musique

Trop d'enfants ont été privés d'éducation musicale faute de moyens financiers. La loi sur les écoles de musique a permis de baisser cette barrière.
Depuis janvier 2014, en application de cette loi, la Ville de Morges prend en charge une partie des frais d'études musicales de ses jeunes citoyens qui suivent les cours d'une école de musique reconnue par la Fondation pour l'enseignement de la musique. À Morges, sont concernés le Conservatoire de l'Ouest vaudois et l'École sociale de musique La Syncope. Un barème fixe le pourcentage de la prise en charge d'un cours par enfant et par semestre, qui, en fonction du revenu parental, peut se monter jusqu'à 80 % du prix du cours.

Les parents peuvent déposer leur demande auprès du service Cohésion sociale et logement, accompagnée des documents nécessaires à l'octroi de cette aide. Les cours sont remboursés sur preuve du paiement de la prestation.

Arielle Porret, assistante de direction

Plus d'infos : www.morges.ch/LEM

LOISIRS

Aux sports d'hiver
Sans souci avec le Ski-club Morges

Les Crosets, aux Portes du Soleil, sont parmi les stations au programme

La saison d'hiver 2017-2018 débutant dans quelques jours, il est temps de s'organiser pour profiter pleinement de la nouvelle saison de ski qui s'offre à nous. Dans un agenda familial souvent chargé, pas toujours facile de s'organiser pour se rendre à la montagne. Aucun souci, le Ski-club Morges s'occupe de tout.

Les dimanches 21 janvier, 4 février, 4 mars et 18 mars 2018, une dynamique équipe de moniteurs propose d'emmener les enfants à la montagne pour découvrir et profiter pleinement des sports de glisse dans bon nombre de stations des Alpes. Cette année, Crans-Montana, Les Crosets, Anzère et Nax seront à l'honneur. Membre ou non du Ski-club, aucun problème, enfants comme adultes sont les bienvenus. En plus des sorties dominicales, le club propose également des week-ends actifs et pour les familles qui se dérouleront cet hiver à Saas Fee, Zermatt, Veysonnaz ainsi qu'aux Crosets. Un camp de ski réservé aux jeunes se déroulera durant les Relâches à Veysonnaz.

Plaisir et camaraderie

Association locale, le Ski-club Morges souhaite offrir l'opportunité aux habitants de la région de profiter des joies des sports d'hiver dans un cadre idyllique et sans contrainte. Plaisir et camaraderie sont les valeurs fondamentales du club, rappelées par le responsable de l'Organisation Jeunesse, Florian Zaramella. Une Organisation Jeunesse qui ne cesse de prendre de l'ampleur, comme le souligne le président du club, Olivier Piguet : « Le mouvement jeunesse connait une toute nouvelle dynamique puisque le nombre d'enfants a plus que doublé ces deux dernières saisons. »

Cette tendance devrait se confirmer ces prochaines années au vu des efforts consentis par le club : une présence accrue sur les réseaux sociaux doublée de l'ambition d'offrir à tous les moniteurs une formation Jeunesse et Sports complète. Même si cela représente une charge importante au budget du club, cette formation reconnue partout en Suisse permettra aux moniteurs bénévoles d'enrichir leur bagage pédagogique et technique. « L'objectif est d'insuffler une nouvelle dynamique tout en fidélisant les moniteurs et les membres actifs », précise Olivier Piguet. Les moniteurs forment une équipe soudée. Claire Melly, qui entame sa sixième saison de monitrice, fait part de son enthousiasme : « J'adore être au Ski-club pour la super bonne ambiance qui y règne autant entre moniteurs qu'avec les élèves. Transmettre ma passion aux plus jeunes est ma source de motivation. »

Pourquoi ne pas découvrir l'ambiance du club lors d'une prochaine sortie ? Habitants de Morges ou de la région, débutants ou expérimentés, jeunes ou moins jeunes, les activités du club sont ouvertes à tous.

Laetitia Bettex,
monitrice du mouvement Organisation Jeunesse du Ski-club Morges

Plus d'infos :
www.skiclubmorges.ch

Bouger, se cultiver, s'amuser
Tous les ingrédients pour vieillir en beauté

Le Mouvement des Aînés-Vaud propose un panel d'activités très large, destiné aux 50 ans et plus de la région.

Les anciens d'aujourd'hui n'étant pas les mêmes que ceux d'hier, les activités se veulent ludiques et modernes. Au rayon sport : gym d'âge d'or, yoga, danses du monde, sophrologie, Qi-gong, tennis de table, thé dansant. Côté culture : conférences et cours divers, jeux de société, l'informatique et une permanence juridique viennent compléter une liste non exhaustive des activités proposées par le Mouvement des Aînés (MdA)-Vaud à ses 1'600 membres. Il n'est pas nécessaire d'être cotisant pour participer aux cours, mais les membres bénéficient d'avantages certains : ils reçoivent le bulletin bimestriel *Avanti* qui fait état de l'actualité du mouvement, profitent des offres spéciales – billets de théâtre par exemple – et de rabais sur les activités.

Rien qu'à Morges, les seniors peuvent s'adonner au Tai-chi, à la Zumba, suivre une initiation au Cor des Alpes, et, en se déplaçant de quelques kilomètres, participer à un cours de self défense destiné spécifiquement aux aînés. Les Cafés du Marché offrent également l'occasion, une fois par mois, de rencontrer la coordinatrice de La Côte, de créer des contacts avec des retraités de la région et de prendre connaissance des différentes animations offertes aux alentours. Chacun peut aussi faire part de demandes particulières. Une activité peut être créée pour autant qu'un budget équilibré puisse être garanti. S'il ne doit pas rapporter de l'argent, un cours doit couvrir ses propres frais. Une fréquentation minimum doit être assurée, même si le MdA se montre souple au démarrage de tout nouveau projet.

Des rencontres intergénérationnelles sont aussi organisées : les ateliers question/réponse où, et c'est à relever car peu usuel, ce sont les jeunes qui apportent des solutions aux anciens.

Pour un aperçu plus complet de tout ce qui est proposé aux seniors désireux de rester actifs, tant par l'esprit que par le corps, une adresse : **www.mda-vaud.ch**

Arielle Porret,
assistante de direction

Plus d'infos :
www.mda-vaud.ch
Mme V. Di Santolo 022 312 12 61
la-cote@mda-vaud.ch

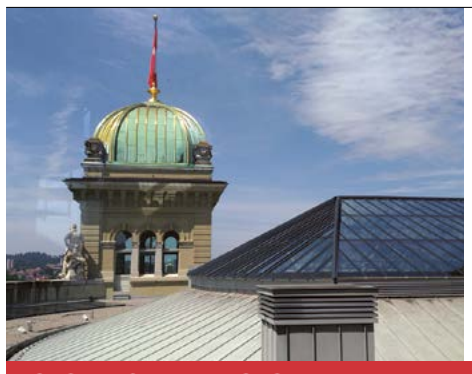

Visiter le Palais fédéral, une piqûre de rappel des valeurs helvétiques

Pour la plupart, la dernière visite du Palais fédéral, haut-lieu du fédéralisme suisse, remonte à quelques années, voire des décennies. Le Palais fédéral inspire à la fois respect et confiance. C'est une architecture qui accumule les symboles nationaux. On y trouve les statues de Winkelried et de Nicolas de Flue qui représentent deux vertus suisses, le courage et la conciliation ; on y trouve Helvetia, figure allégorique féminine qui personnifie la cohésion sociale au-delà des différences linguistiques ou religieuses. Et on y voit au zénith de la coupole notre devise fédérale, bien que non officielle : « Unus pro omnibus/omnes pro uno » (Un pour tous, tous pour un) qui est également le leitmotiv des travaux de notre bureau. La visite du Palais fédéral ne représente donc pas seulement une piqûre de rappel pour nos grandes valeurs helvétiques et un moment d'émotion patriotique, c'est aussi un moment amical de partage pour une équipe qui s'engage de manière solidaire pour le bien commun.

Pascal Gemperli,
1er vice-président

CONSEIL COMMUNAL

Le billet du Président

À quoi sert le Palais fédéral ? Abriter l'exécutif et le législatif national. C'était du reste le cas en 1857, lors de son inauguration. Le Palais ne comptait qu'une seule aile. Auparavant, nos autorités fédérales ont campé de-ci, de-là dans la capitale durant près de dix ans. Le palais actuel a été inauguré en 1902 et son utilité est clairement plus symbolique que pratique. C'est toutefois un manifeste trop massif, trop gris-vert, trop chantourné, trop de détails qui noient les effets de l'édifice. De corniches en appareil rustique, d'encorbellements en colonnes, jusqu'à l'improbable coupole de cuivre – d'une base pas même circulaire – l'objet ne peut exister qu'à travers sa force évocatrice, faire tenir ensemble ce qui apparemment n'est pas assorti. La silhouette du Palais s'est imposée à notre inconscient helvétique ; elle est devenue la preuve physique de la réalité de notre système politique. Le charme n'est lisible que de l'intérieur, du raffinement même, un espace harmonieux ! Et c'est pareil pour le bureau du Conseil communal : des miliciens, des salariés, un représentant de chaque parti, de vieux routiers, des nouveaux venus et ça fonctionne, dans la complicité !

Frédéric Vallotton,
président du Conseil communal

Sortie annuelle du bureau À la découverte du Palais fédéral

Selon la coutume en vigueur, le président pour l'année législative 2016-2017, M. Baptiste Müller, aurait dû organiser la Sortie du président dans l'une de ses communes d'origine, Moudon ou Neuenberg (BE). Nous nous sommes rapprochés de cette dernière en allant à Berne, visiter le Palais fédéral.

Le 14 juin dernier, après un sympathique trajet en train, nous voici en ville de Berne, prêts à franchir les portes du Palais, non sans respecter un protocole bien établi. C'est par groupes de 4 personnes que nous pénétrons, successivement, après un passage devant la sécurité rappelant un départ en voyage, dans cet édifice magnifique et chargé d'histoire.

Notre visite ayant lieu durant la session d'été des Chambres fédérales, nous avons pour guide Barry Lopez, assistant parlementaire de la conseillère nationale Isabelle Moret. Il nous entraîne dans les méandres du Palais et nous découvrons les coulisses de la politique suisse. Les salles de travail, immenses pour certaines, dans lesquelles passé et présent se marient. Les couloirs chargés d'histoire, que Barry nous relate dans les grandes lignes, avec un passage marquant sous la Coupole.

Régulièrement retentit un son de cloche, informant les élus qu'ils doivent aller voter. Nous avons eu le privilège d'assister à environ une heure de séance dans la salle du Conseil national, munis de casques nous permettant de suivre les traductions simultanées.

En fin de visite nous avons pu profiter d'un temps ensoleillé sur la terrasse du Palais, offrant une vue singulière sur l'Aar et la Ville de Berne.

La salle des Pas perdus nous a donné l'occasion de croiser plusieurs figures du monde politique suisse et Baptiste Müller avait convié les conseillers nationaux vaudois à partager un verre de l'amitié à la Galerie des Alpes. Mme Isabelle Moret, qui nous a accompagné partiellement durant la visite, en fonction de sa disponibilité, ainsi que MM. Claude Béglé, Jean-Christophe Schwaab ou encore Fathi Derder nous ont fait l'honneur de leur présence.

Sur l'initiative du conseiller aux États Olivier Français, nous avons même eu la chance de visiter la salle du Conseil des États, qui à l'instar des autres salles inspire le respect et donne le sentiment de vivre une expérience unique.

Après avoir rendu nos badges d'accès à la sécurité, nous nous dirigeons à l'Entrecôte fédérale, restaurant renommé de la place, où M. Claude Béglé nous fait l'amitié de se joindre à nous.

Précisons que cette journée d'exception se fait aux frais des participants et non avec les deniers morgiens et saluons M. Baptiste Müller pour cette belle initiative.

Tatyana Laffely Jaquet, secrétaire du Conseil

Au bureau du Conseil Les « premières » d'une nouvelle venue

C'est officiel, je suis membre scrutatrice du bureau et je découvre l'envers du décor du Conseil communal. Première étape : la passation de pouvoir où les présidents se transmettent les clefs.

Première séance du bureau : avec 7 membres de chaque parti, c'est comme une répétition du Conseil communal. Nous sommes tous là pour établir le déroulement du Conseil et non pour débattre ; nous échangeons sur les points qui seront traités et apprenons le règlement du bureau du Conseil.

Premier Conseil comme scrutatrice : me voilà assise à côté du président sur une estrade, c'est étrange de ne pas être avec mon parti. Je découvre ce public d'un autre angle. Qui va prendre la parole ? J'observe. Étape du vote à main levée : je deviens actrice de ce Conseil en comptabilisant les voix de deux groupes et je ne dois surtout pas oublier ma voix.

Première votation fédérale : la tâche du bureau est d'ouvrir les enveloppes. C'est comme rentrer chez chaque individu. J'imagine la personne (sûre d'elle, hésitante, brouillon, neutre) qui a rempli le bulletin ; chacun raconte une histoire car chaque croix est différente ; certaines ont une tache, avec même un mot d'excuse. Mais tous ont fait leur devoir de citoyen. Au local de vote, je suis heureuse de découvrir qu'il y en a encore qui préfère se lever un dimanche pour venir voter.

Être au bureau, c'est être au cœur du Conseil, c'est palpitant. Au prochain, je ferai l'appel (encore une première). Mon esprit s'évade sur une chanson de Gérard Lenorman : « Si j'étais président(e) ... »

Ludivine Guex, scrutatrice

La saison des lotos morgiens est lancée

Si janvier marque, pour certains, le mois des bonnes résolutions, c'est, pour les amateurs de lotos, le lancement de la saison dans la région. Comme depuis plusieurs années, il s'en tiendra 5 dans les Foyers de Beausobre, organisés par des sociétés locales et leurs bénévoles. Venir aux lotos de Morges, c'est l'occasion de soutenir la vie associative et de contribuer au maintien de ces traditions qui rassemblent. Dès le 7 janvier 2018, bons, fromages, vin et autres lots attendent les participants, qui pourront jouer « à la vaudoise » ou « à la fribourgeoise », où l'on garde son carton durant toute la durée du loto.

Informations pratiques :
Tous les lotos ont lieu le dimanche à 14h (portes dès 13h), aux Foyers de Beausobre :

- 7 janvier : loto vaudois des Mouettes
- 28 janvier : loto fribourgeois de la Récréation
- 11 février : loto fribourgeois des Horticulteurs
- 4 mars : loto fribourgeois du Morges Basket
- 11 mars : loto vaudois du Tir sportif

Impressum :
Édité par la Ville de Morges
Responsable de la rédaction : Emmanuelle Robert
Crédit images : Olivier Bohren, In Situ, Achim Meylan, Ski-club Morges, Christian Perret, Frédéric Vallotton, Jean Vernet, Ville de Morges
Graphisme : Atelier Matthieu Gétaz
Impression : Papier FSC
offset Amber Graphic 100 Gm²
PCL Presses Centrales SA
Tirage : 10'200 ex.
Coût de production, d'impression et de distribution : CHF 1.–/ex.

ACTUEL

Délégué à la promotion économique Rencontre avec Pascal Rocha da Silva

Améliorer la qualité de la vie économique à Morges, telle est la mission confiée à Pascal Rocha da Silva. Le dynamique trentenaire a été nommé délégué à la promotion économique, poste récemment créé par la Ville.

« Je suis conscient du degré élevé des attentes vis-à-vis de la fonction qui m'a été confiée », précise d'emblée M. Pascal Rocha da Silva. Cela s'explique probablement par le fait que le développement économique touche le quotidien des habitants et des entreprises, observe-t-il. Ce développement doit se faire tout en maintenant une diversité du tissu économique et des emplois attractifs. Les commerçants méritent également des conditions-cadres favorables à l'exercice de leurs activités.

Économiste de formation, Pascal Rocha da Silva a étudié à l'université de Genève où il a également obtenu un MBA. Son parcours professionnel l'a amené à analyser et à conseiller des entreprises d'horizons multiples. S'il s'intéresse à « lire » l'histoire sous l'angle économique, il est sensible aux aspects appliqués, aux niveaux local et régional. Il est important à ses yeux que l'économie se porte bien, de manière à favoriser une bonne qualité de vie tant en matière sociale qu'environnementale. Il voit à Morges un potentiel à mettre en valeur, notamment de par son excellente infrastructure, sa proximité avec l'aéroport de Genève et son cadre de vie. Cela étant, la concurrence accrue pour l'implantation de nouvelles entreprises lui imposera d'être particulièrement proactif. Son rôle d'interface entre la Municipalité, les services de la Ville, les instances cantonales, l'Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM) et la Coordination des commerçants de Morges (COOR) le motive beaucoup. Les synergies sont souhaitées, la preuve en est son poste dédié à 60% à la Ville de Morges et à 40% à l'ARCAM.

Sa première tâche a été de dresser un état des lieux. Pascal Rocha da Silva a ainsi pris contact avec les divers organes de promotion économique au niveau cantonal, les associations régionales, ainsi que les entreprises. Il devrait piloter une étude sur les commerces morgiens dans les mois à venir. Sur ces bases pourra se développer son activité, dont la stratégie pour les années futures sera fixée dans les mois qui viennent.

Pascal Rocha da Silva s'estime privilégié dans sa nouvelle fonction. Et de confier que son bureau, à l'Hôtel de Ville, est tout près de la magnifique salle dans laquelle a été célébré son mariage en 2008.

Laure Hauswirth,
cheffe du service des Ressources humaines

Coup de projecteur Sur le programme 2018 de l'Espace 81

ESP ACE _81

En 2017, l'Espace 81 a accueilli des milliers de visiteurs, une dizaine d'expositions d'intérêt public et a participé à plusieurs évènements marquants de la vie culturelle morgienne : l'exposition Hubert de Givenchy – Audrey Hepburn, Le Livre sur les Quais et À voir un soir à Morges. 2018 s'annonce également riche en découvertes.

Au mois de mars, Manon Schwerzmann, photographe et designer établie à Gland, viendra exposer des photos du site industriel en démolition de la Fonderie Neeser. Des images fortes reflétant l'écho du vide, un espace paisible laissé à l'abandon où le temps semble suspendu et où les traces de l'activité humaine se sont endormies.

En avril, c'est Tania Emery qui partagera son concept de prendre une photo chaque jour, de la traiter et de la poster sur les réseaux sociaux avant minuit. Le projet permettra d'exposer 600 photos sous une forme très originale.

Dans le cadre de la Fête des Clowns, en juin, une exposition sera dédiée à ce monde magique pour le bonheur des petits et des grands. Enfin, parlons déjà de décembre 2018 : à l'orée de son 90e anniversaire, le Chœur mixte La Récréation viendra dévoiler son histoire et les coulisses de l'association.

Barbara Kummer,
stagiaire dans le domaine culturel

Agenda

Jusqu'en mars 2018

Téléthon
8 et 9 décembre. Plusieurs actions à Morges et dans la région pour soutenir les malades et les familles touchées par les maladies rares.
www.telethon.ch

Festival International d'Orgue
jusqu'au 10 décembre. Plusieurs concerts mettent en valeur l'église catholique de Saint-François de Sales et le Temple protestant de Morges.
www.festivalorguemorges.com

Conférences de Connaissance 3
les 15 décembre, 12 janvier, 26 janvier, 9 et 16 février, à 14h30 au Grenier bernois. Des conférences passionnantes sur des thèmes variés (proches aidants, l'homme et la machine, le pouvoir des images, créationnisme et néo-darwinisme).
www.connaissance3.ch

Ensemble Jean-Philippe Rameau
dimanche 17 décembre 2017 à 17h, Temple. Concert participatif du Messie de Haendel.
www.jeanphilipperameau.fr

Kurt Weill, la grande parade musicale
au Théâtre Trois P'tits Tours, du 8 au 31 décembre 2017. La reprise d'un grand spectacle musical et théâtral, avec 22 acteurs et un orchestre.
www.troispetitstours.ch

Coupe des Glaces
le 13 janvier, dès 9h45, à la plage de la Cure d'Air. La Coupe des Glaces est un évènement qui voit 150 « givrés » nager 120 mètres en eau vive. Des animations et de la petite restauration viendront réchauffer l'ambiance.
www.morges-natation.ch

Bal de la Saint-Valentin
le 14 février à 19h au Casino de Morges. Apéritif, souper aux chandelles et danse. Prix : CHF 95.–
www.casinomorges.ch

Soirée dégustation « Wine & Dine »
le 28 février à 17h au Casino de Morges. L'occasion de découvrir de magnifiques vins des Côtes du Rhône puis de profiter d'un souper au restaurant.
Prix : CHF 85.– (tout compris)
www.casinomorges.ch

Concours international de danse
3 mars au Théâtre de Beausobre. Organisé par l'École de danse de La Côte, ce concours est un tremplin vers une vie professionnelle pour les jeunes danseurs talentueux de la région et d'ailleurs.
www.ecolededansedelacote.ch